



CAPA et FPMA d'affectation Phase intra-académique 15 juin 2012

Les commissions d'affectation sont réunies cette année dans un contexte exceptionnel où les dossiers d'actualité sont lourds de conséquences pour notre métier, la vie professionnelle de nos collègues et l'avenir du service public de l'Éducation Nationale, à l'issue de l'élection présidentielle et à la veille du deuxième tour des élections législatives. Les choix qui seront effectués et les décisions qui seront prises par le gouvernement et notre ministère dans les jours qui viennent prendront donc un sens particulier.

Le nouveau ministre déclare que l'Éducation redevient une « priorité nationale ». Dont acte ! Les personnels du second degré attendent des mesures immédiates qui rendront possible une rentrée scolaire apaisée et qui donne les premiers signes réels d'une nouvelle politique pour l'Éducation. Il est temps de passer aux actes, tant les chantiers sont nombreux.

Réunis ce jour en CAPA et FPMA pour examiner les propositions de l'administration relatives aux affectations des professeurs certifiés et agrégés, c'est l'occasion, pour les élus que nous sommes, d'aborder plusieurs points :

Le choix fait par le ministère, et par voie de conséquence par les rectorats, de communiquer avant la tenue des FPM les projets de mouvement non vérifiés par les commissions paritaires, reste inacceptable. C'est une remise en cause du paritarisme, du droit des personnels, de la transparence et de l'égalité de traitement dans les opérations de mutation. C'est aussi et avant tout générateur de stress pour l'ensemble de nos collègues qui doivent attendre de toute façon les commissions sans être certains que ce projet sera validé. C'est la raison pour laquelle nous exigeons que, à l'avenir, aucune information individuelle ne soit communiquée avant la réunion des instances paritaires.

Une page vient d'être tournée - enfin ! - il est désormais indispensable de restaurer un dialogue social de qualité, respectueux du paritarisme, du rôle des élus dans les commissions paritaires, de leurs travaux et de leurs avis, c'est pourquoi nous demandons :

- le maintien du GT d'affectation des TZR en juillet et la convocation d'un second GT fin août pour étudier et améliorer les situations qui posent problème.
- un GT académique d'affectation des stagiaires en présence des inspecteurs et des services concernés.
- un GT de révision d'affectation pour examiner les situations difficiles que vont rencontrer plusieurs professeurs consécutivement à l'affectation qui sera prononcée pour eux aujourd'hui, en particulier ceux affectés en extension.

En ce qui concerne le mouvement intra 2012, compte-tenu du faible nombre de postes mis au mouvement, seulement 30 % de candidats mutés au total, 80 % de demandeurs non satisfaits chez les TZR, le SNES-FSU maintient sa revendication de réinjection des postes qui ont été bloqués pour accueillir les fonctionnaires stagiaires. Nous continuons de demander que ces derniers soient affectés sur des BMP avec une décharge de service d'au moins 6 h pour la rentrée 2012, décharge ne constituant qu'une étape vers une décharge plus importante qui permettrait aux stagiaires de bénéficier d'une réelle formation initiale. Cette mesure permettrait, entre autres, de fluidifier le mouvement et de donner satisfaction à des candidats sur des postes très demandés tels que les Martres de Veyre où 6 stagiaires sont attendus. Nous aurions souhaité en discuter en amont.

Au final, les statistiques du mouvement parlent d'elles-mêmes. Prenons quelques exemples :

Disciplines	% demandeurs non mutés	% TZR non mutés
Sciences physiques	87,2 %	89,7 %
Espagnol	81,5 %	86 %
Arts plastiques	81 %	80 %
Eco-gestion A	77,8 %	85,7 %
Histoire-géographie	73,6 %	83,3 %
SVT	73,4 %	78,6 %

Pour ce qui est des postes bloqués, nous regrettons que l'administration ne nous en ait pas toujours précisé les motifs, malgré nos requêtes, lors de notre travail de préparation. Nous espérons obtenir des réponses aujourd'hui. A ce sujet, le SNES demande notamment que le poste de lettres modernes créé à Arlanc, puis finalement bloqué, soit remis au mouvement, d'autant plus qu'un candidat le demande en vœu 1 avec un fort barème.

D'autre part, si le SNES ne remet pas en cause la spécificité de certains postes exigeant des compétences particulières, il s'oppose à la multiplication des postes à profil dans notre académie, et aux conséquences néfastes que celle-ci entraîne en termes de mobilité. Par exemple, en éco-gestion, certains collègues, TZR de longue date, ont perdu tout espoir de se stabiliser un jour sur un poste fixe. Le SNES réclame la tenue d'un GT d'affectation sur les postes spécifiques académiques avec la présence des inspecteurs.

Par ailleurs, nous demandons la fin immédiate du dispositif ECLAIR qui ne résout en rien le problème de l'Education Prioritaire, que soit mis fin au profilage des postes et que ces derniers soient reversés dans le pot commun de l'intra.

Enfin, les commissaires paritaires SNES-FSU remercient les services pour leur travail qui a permis de fournir aux élus des documents préparatoires exploitables et pour les réponses qu'ils ont bien voulu apporter à nos fiches navettes lors de notre travail de vérification des projets.